

Le Prix de thèse de l'AMAC est décerné tous les ans pour les thèses soutenues dans l'année.

Il est destiné à encourager le développement des recherches sur les matériaux composites.

Le prix récompense des travaux de thèse originaux réalisés dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue en 2024 (avant le 31/12).

Il ne concerne que les travaux réalisés lors de la thèse, et exclut donc les travaux réalisés lors d'un poste ultérieur (post-doc, maître de conférences...). Les articles publiés ultérieurement seront considérés s'ils découlent des travaux réalisés lors de la thèse.

La valeur du prix est de 1000 €.

Conditions d'attribution

Le candidat doit avoir exercé l'essentiel de ses travaux de thèse en France ou dans un pays francophone et avoir soutenu sa thèse en 2024.

Dossier de candidature (Envoi du dossier complet avant le 15 février 2025)

- CV professionnel (1 page maxi)
- Rapport décrivant les travaux et incluant une liste des publications, brevets, communications..., **mettant en avant l'originalité du travail** (2 pages maxi)
- Manuscrit de thèse
- Rapport de soutenance
- Rapports des 2 rapporteurs

Obligations du lauréat

Effectuer une présentation orale de ses travaux lors des Journées Nationales des Composites à Gif-sur-Yvettes du 30 juin au 2 juillet 2025 organisées par l'AMAC :

<https://jnc2025.sciencesconf.org/>

Les candidatures sont à adresser par email à :

Christophe Bouvet
Institut Clément Ader, ISAE-Supaéro, Toulouse
Tél : 06 35 97 19 13
christophe.bouvet@isae-superaero.fr